



Programme de Formation Diagnostic Amiante Avec Mention

Conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018 et critères Qualiopi

Ce programme est conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018, actualisé au 1er juillet 2024, et respecte les critères qualité Qualiopi. Il est entièrement accessible en e-learning, accompagné de vidéos pédagogiques explicatives sur l'utilisation des équipements spécifiques.

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser le repérage amiante approfondi** : Identifier précisément l'amiante dans les bâtiments complexes (tertiaires, ERP, collectifs).
- **Appliquer la réglementation spécifique** : Connaître et respecter les obligations réglementaires et techniques spécifiques à l'amiante avec mention.
- **Réaliser des diagnostics complexes conformes** : Appliquer les méthodes et normes avancées de repérage et d'évaluation.
- **Rédiger des rapports conformes** : Produire des rapports détaillés respectant les normes spécifiques du diagnostic amiante avec mention.

Contenu détaillé de la formation

Partie en FOAD

Module	Moyens pédagogiques
Introduction au diagnostic amiante avec mention	Vidéo formateur, quiz
Cadre réglementaire spécifique (IGH, ERP catégories 1 à 4)	Vidéos explicatives, graphiques, quiz interactifs
Propriétés de l'amiante et risques sanitaires approfondis	Vidéos pédagogiques, graphiques, quiz
Techniques avancées d'identification et évaluation des MPCA	Vidéos détaillées, cas pratiques, quiz interactifs
Normes spécifiques et sécurité renforcée des interventions	Vidéos pédagogiques, graphiques explicatifs, quiz
Modalités spécifiques de gestion des déchets amiantés	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz
Protocoles avancés de repérage et estimation des quantités	Vidéos pédagogiques, exercices pratiques, quiz
Rédaction du rapport diagnostic amiante avec mention	Vidéos explicatives, exercices pratiques, quiz

Présentation pratique des équipements

Module pratique (vidéos explicatives)	Moyens pédagogiques
Utilisation avancée des équipements spécifiques (EPI, outils de prélèvement, analyses)	Vidéos explicatives, quiz interactifs

Prérequis d'entrée

- Être certifié « Amiante sans mention ».
- Être inscrit à l'annuaire des diagnostiqueurs.
- Justifier d'une expérience professionnelle ou d'un diplôme approprié conformément aux prérequis réglementaires.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives : cas pratiques, études de cas, quiz interactifs.
- Évaluation finale : QCM réglementaire (40 questions, minimum requis 60 %).

Délivrance d'une attestation individuelle conforme aux exigences réglementaires et Qualiopi.

Public

S'adresse à tout public, salariés, demandeur d'emplois, reconversion professionnelle, professionnels

Accueil inclusif

Dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques (accompagnement pédagogique dédié).

Accompagnement et assistance pédagogique

- Assistance technique : réponse sous 48 h max.
- Assistance pédagogique individualisée disponible via mail ou plateforme LMS (réponse sous 48 h max).
- **Agent pédagogique IA disponible 24h/24, 7j/7** pour répondre immédiatement aux questions techniques ou réglementaires.

Moyens techniques et pédagogiques

- Plateforme LMS accessible 24h/24 et 7j/7.
- Ressources pédagogiques téléchargeables (PDF, graphiques, supports vidéo).
- Vidéos pédagogiques enregistrées avec formateurs experts.
- Vidéos explicatives sur l'utilisation pratique des équipements.

Synthèse du Programme

Total de la formation	21 heures
Théorie générale	18 heures
Présentation des équipements	3 heures

PRO FORMATION

46 rue Montgrand, 13006 Marseille

formation-diagnostiqueur-immobilier.net

Une formation conforme aux réglementations en vigueur et répondant aux exigences Qualiopi pour devenir diagnostiqueur immobilier spécialisé en diagnostic amiante avec mention.